

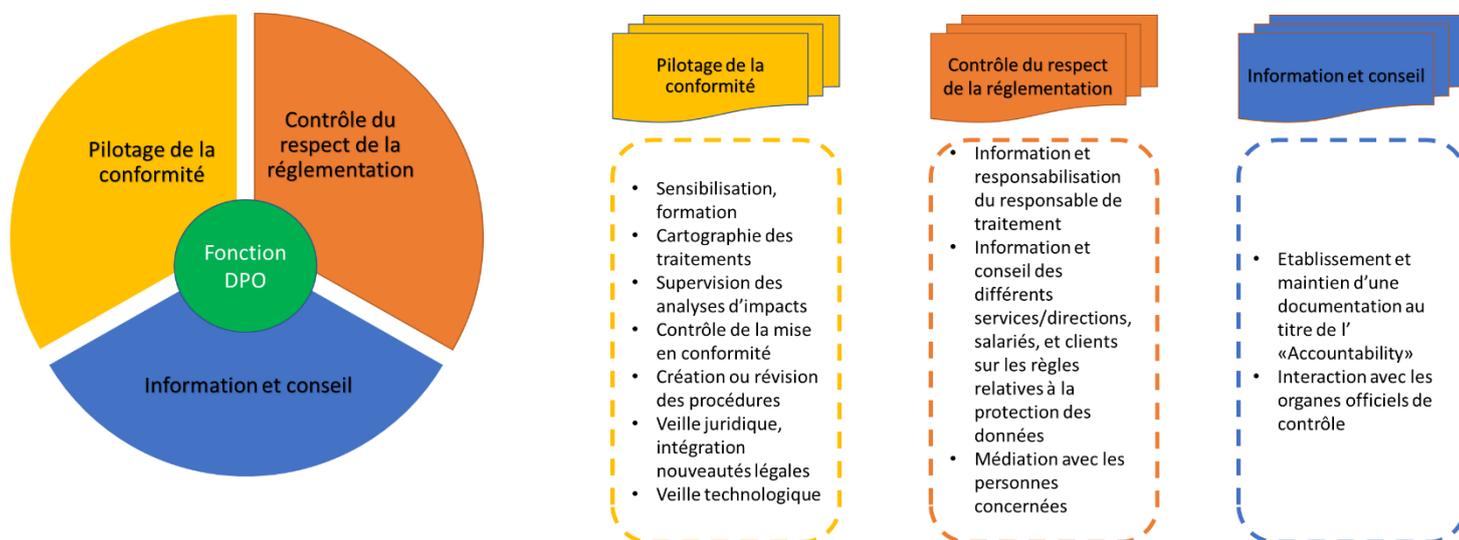
DPO - Data Protection Officer

Introduction

La mise en application du Règlement général de protection des données (RGPD) de l'Union Européenne, a créé un nouveau métier ou une nouvelle fonction au sein de nombreuses organisations privées ou publiques, le Data Protection Officer (DPO) ou en français le délégué à la protection des données (DPD).

Le DPO conseille et accompagne les organismes dans la conformité avec le cadre légal aux données personnelles. Les missions du DPO peuvent être regroupées en 3 grands domaines :

- le pilotage de la conformité
- le contrôle du respect de la réglementation
- l'information et le conseil.

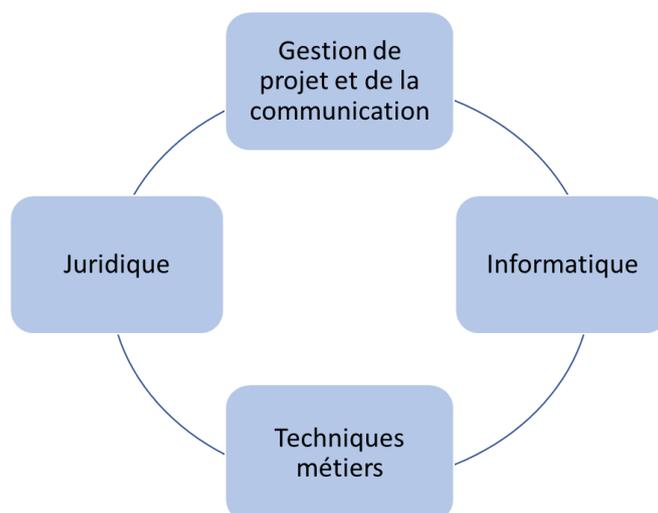


Pour mener à bien ses missions, le DPO doit mettre en œuvre des compétences que l'on peut regrouper en 4 grands domaines :

- compétences en gestion de projet et communication
- compétences en techniques métiers
- compétences juridiques
- compétences informatiques.

Cette formation, d'une durée de 5 jours, permet d'acquérir les connaissances et compétences pour exercer la fonction de DPO.

Elle se base sur les exigences du RGPD en complément de la loi fédérale sur la protection des données. Elle présente également comment gérer des projets de mise en œuvre du système de management, de protection des données et de plan de continuité avec la méthodologie HERMES 5 ainsi que les normes de la Confédération pour la résilience informatique et leurs mises en application avec les outils informatiques appropriés.



Pour qui

Cette formation s'adresse à tout :

- gestionnaire
- informaticien
- chef de projet

souhaitant acquérir les connaissances et compétences pour exercer la fonction de DPO.

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont :

- connaître le métier de DPO, ses compétences et les connaissances utiles
- connaître le RGPD et le mettre en application
- faire le lien entre le RGPD et la loi fédérale sur la protection des données
- gérer le projet pour la mise en œuvre du système de management avec la méthode de pilotage de projet suisse HERMES 5
- comprendre et appliquer les normes pour la résilience informatique de la Confédération avec les outils informatiques appropriés
- établir un plan de continuité d'activité des données selon la norme ISO 22301:2012.

Prérequis

- pouvoir justifier d'une expérience professionnelle dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles.

Programme

- La mission du DPO
 - Conformité des données
 - Information
 - Sensibilisation
 - Communication
 - Surveillance
- Les connaissances du DPO
 - La cybercriminalité
 - RGPD
 - La loi fédérale sur la protection des données
 - Gestion de projet avec HERMES 5
 - Plan de continuité d'activité
 - Résilience informatique
- Cybercriminalité
 - Types d'attaques
 - Moyens de protection
- RGPD
 - Première approche du RGPD
 - Système de management
 - Mise en œuvre
 - Sécurité des DCP et PIA
 - Responsable et sous-traitant
 - Autorité de contrôle
- LPD / RGPD
 - Champ d'application
 - Droit des personnes
 - Application du RGPS aux entreprises suisses
 - Obligation des entreprises
 - Sanctions prévues
- HERMES 5
 - Scénario, modules et tâches
 - Organisation du projet
 - Rôles et hiérarchies
 - Partenaires
- Plan de continuité d'activité
 - Définition
 - Enjeux du PCA
 - Analyse d'impacts
 - Besoin en continuité d'activité
- Résilience informatique
 - Contextes et objectifs
 - Normes minimales
 - Principes
 - Mise en application des outils informatique de l'OFAE (Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays)

Durée et prix

Formation	Jours	Prix	Prix/j
DPO - Data Protection Officer	5	3'750.-	750.-

selon conditions générales. Le prix comprend toute la documentation distribuée. Les cours se déroulent de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00

